

Bonjour chers parents !

Une partie des relevés-24 du SG ont pu être déposés sur le Portail de l'école.

Cependant, certains relevés ne le sont pas. Ceux-ci vous seront envoyés par la poste sous peu.

Prendre note que pour des raisons de confidentialité, chaque parent qui a effectué des paiements dans la période du 2024/01/01 au 2024/12/31 doit avoir son code personnel sur le Portail.

#### **INFORMATIONS CONCERNANT LE PORTAIL :**

- Voici le lien pour accéder au portail : <https://portailparents.ca/>
- Cliquer sur « Se connecter » qui apparaît à droite dans le haut de l'écran.

Si vous avez déjà un compte :

- Toujours utiliser l'adresse courriel qui se retrouve dans le dossier de votre enfant à l'école.
- Voir la plaquette FINANCES et l'onglet relevés fiscaux

Pour une 1<sup>re</sup> utilisation :

Vous devez créer un compte, veuillez lire attentivement la procédure sur le lien :

- Voici un guide détaillé : [https://cssdn.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2025/01/Mozaik-Inscription\\_Guide-pour-les-parents\\_2025-2026.pdf](https://cssdn.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2025/01/Mozaik-Inscription_Guide-pour-les-parents_2025-2026.pdf)

•

#### **INFORMATIONS/EXPLICATION CONCERNANT LES REÇUS :**

- Tous les parents ayant payé des frais de garde reçoivent un relevé FÉDÉRAL.
- Si le montant de votre relevé 24 (PROVINCIAL) est à 0, c'est en raison du statut dit régulier de votre enfant. Le gouvernement subventionne ces places à contribution réduite.
- Les parents qui ont 2 enfants au SG peuvent voir qu'un seul enfant dans la partie du centre si l'autre enfant est à 0 \$, il ne sera pas listé.
- Le total des frais payés ou le nombre de jours peut vous paraître erroné, mais il est conforme pour le gouvernement qui les a déjà reçus et validés. Le gouvernement fédéral n'est pas dans l'obligation de l'inscrire sur le relevé.
- La CSSDN ne peut faire ni aucun changement de payeur sur les relevés ni aucun transfert de reçus. Les relevés sont toujours émis à la personne qui paie les frais et/ou qui signe les chèques.
- Aucun relevé ne sera transmis par courriel.

En espérant que le tout réponde à vos questions !